



Epidémiologie
Santé Animale



Peste porcine africaine	
Note d'information	21/05/2020

BILAN DE LA SURVEILLANCE PPA PAR LE RESEAU SAGIR DU 16/09/2018 AU 13/05/2020

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Pauline Chaigneau (FNC), Jean-Yves Chollet (ONCFS), Anouk Decors (ONCFS) Stéphanie Desvaux (ONCFS), Eva Faure (FNC), Yves Lambert (DGAL), Sophie Rossi (ONCFS)

Auteur correspondant : stephanie.desvaux@oncfs.gouv.fr

Au 13/05/2020, toutes les analyses de recherche de la PPA étaient négatives.

Le protocole relatif à la surveillance de la PPA dans la faune sauvage est détaillé dans l'instruction DGAL/SDSPA/2018-938 du 21/12/2018.

Bilan global de la surveillance événementielle et de la recherche active de cadavres depuis le 16/09/2018

	Nbre de signalements	Nbre de prélèvements
ZB	22	22
ZOR (hors ZB)	32	31
ZO	37	35
Reste de la France	472	440
TOTAL	563	528

Bilan global de la surveillance événementielle et de la recherche active de cadavres depuis le 05/08/2019 (semaine 32)

	Nbre de signalements	Nbre de prélèvements	Nbre d'analyses en attente EA, ininterprétable INI ou non analysable NA
ZB	7	7	0
ZOR	0	0	0
ZO	11	11	0
Reste de la France	162	152	0
TOTAL	180	170	0

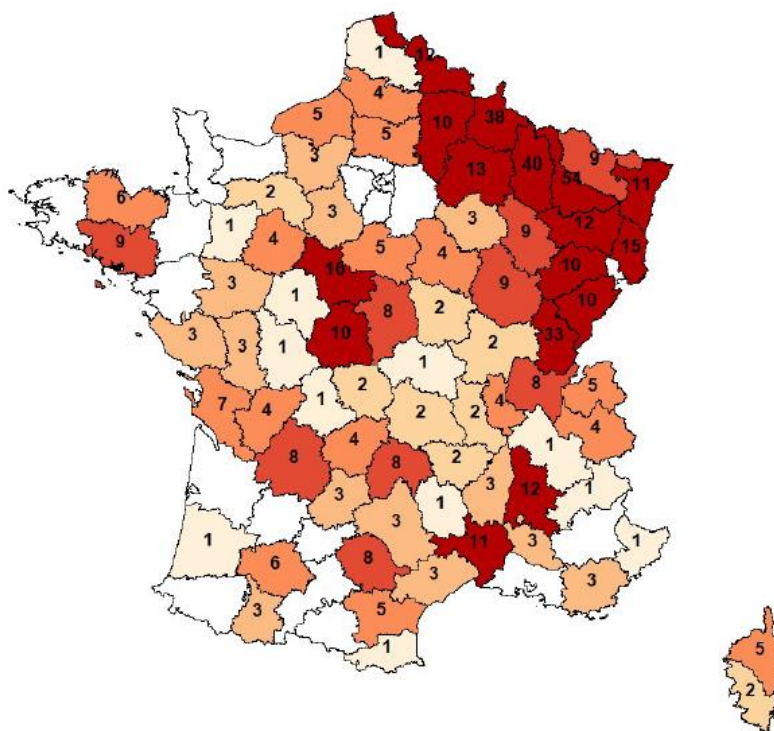
Note 1 : en dehors de la zone d'observation renforcée (ZOR) et de la Zone Blanche (ZB), la remontée des informations terrain peut nécessiter quelques jours – les mises à jour des données peuvent donc occasionner des corrections d'une semaine sur l'autre.

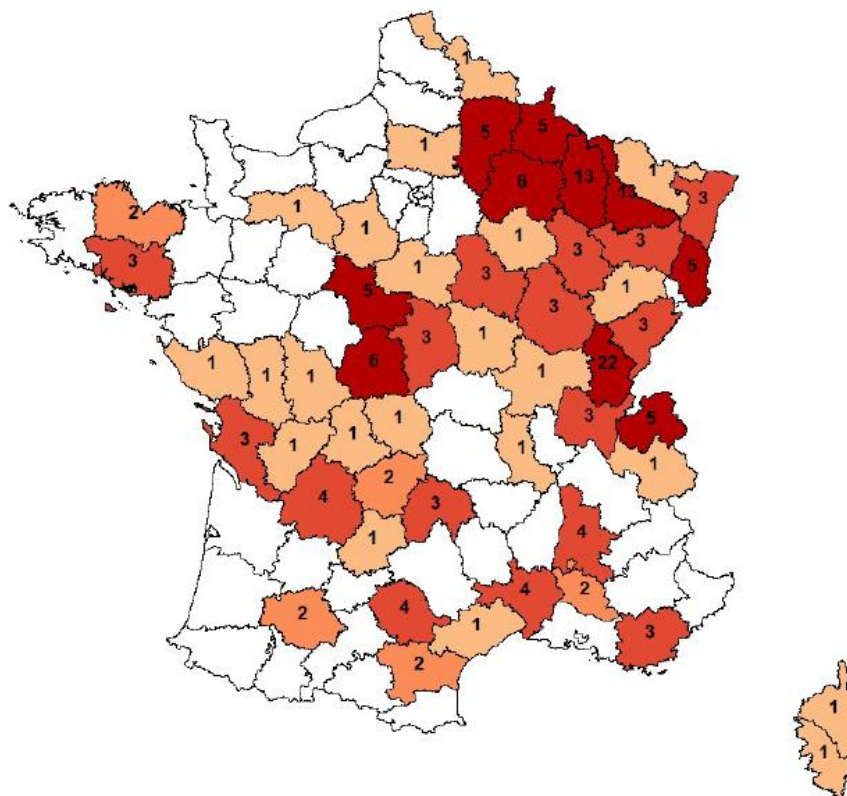
Note 2 : la limite de la ZOR a évolué :

- le 20/10/18, passant à 53 communes au lieu de 113 (et auparavant 134),
- le 19/01/2019 passant à 36 communes car une partie a été transformée en zone blanche (ZB) (le nord des départements 08 et 55),
- le 04/04/2019, disparaissant par élargissement de la ZB au nord du département 54.

Distribution des analyses PPA réalisées par département

SURVEILLANCE SAGIR RENFORCEE PPA
Bilan des analyses sur cadavres de sangliers par département
du 15/09/2018 au 13/05/2020





Protocoles de recherche active de cadavres

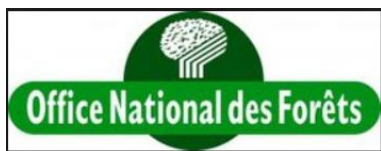
(Voir le descriptif des protocoles dans les bilans précédents)

Recherche active de cadavres en ZB par des patrouilles de chasseurs volontaires

Voir détail des réalisations dans bilan FNC-FRC Grand Est.

Au 13/05/2020, deux cadavres ont été détectés par ce moyen (résultat négatif).

Recherche active de cadavres par ratissage



Voir la cartographie de synthèse pour la localisation des surfaces ratissées.

En l'absence de zone à moins de 5 km d'un cas belge (voir cartographie pour les buffers autour des cas de moins de 6 semaines), il n'y pas de ratissage programmé pour les semaines à venir.

Au 13/05/2020, 4 cadavres ont été détectés lors des ratissages (à l'état d'os un cadavre la semaine 15 et trois cadavres la semaine 16).

Recherche active par détection canine

Recherche de cadavre de sanglier avec un chien de détection
©ONCFS



Des prospections avec des chiens de détection sont organisées en complément des ratissages (sur les zones de lisières, les zones humides, les pâtures avec bosquets, les zones de roncier).

Deux professionnels interviennent avec trois à six chiens pour un total de 5 à 8 jours par mois.

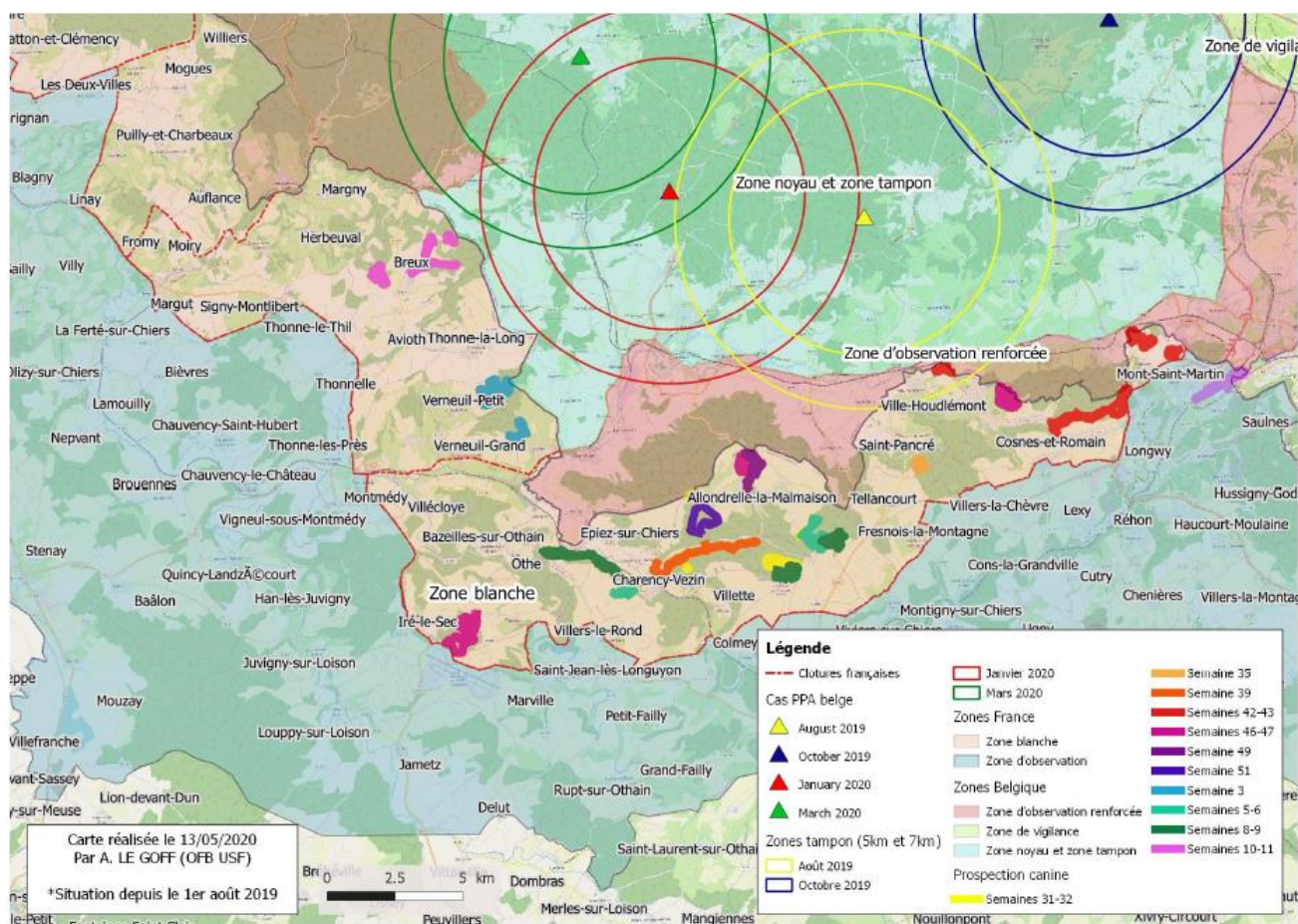
Deux jours ont été réalisés en septembre (un chien reste immobilisé après une intervention chirurgicale).

Voir la cartographie de synthèse pour la localisation des circuits prospectés.

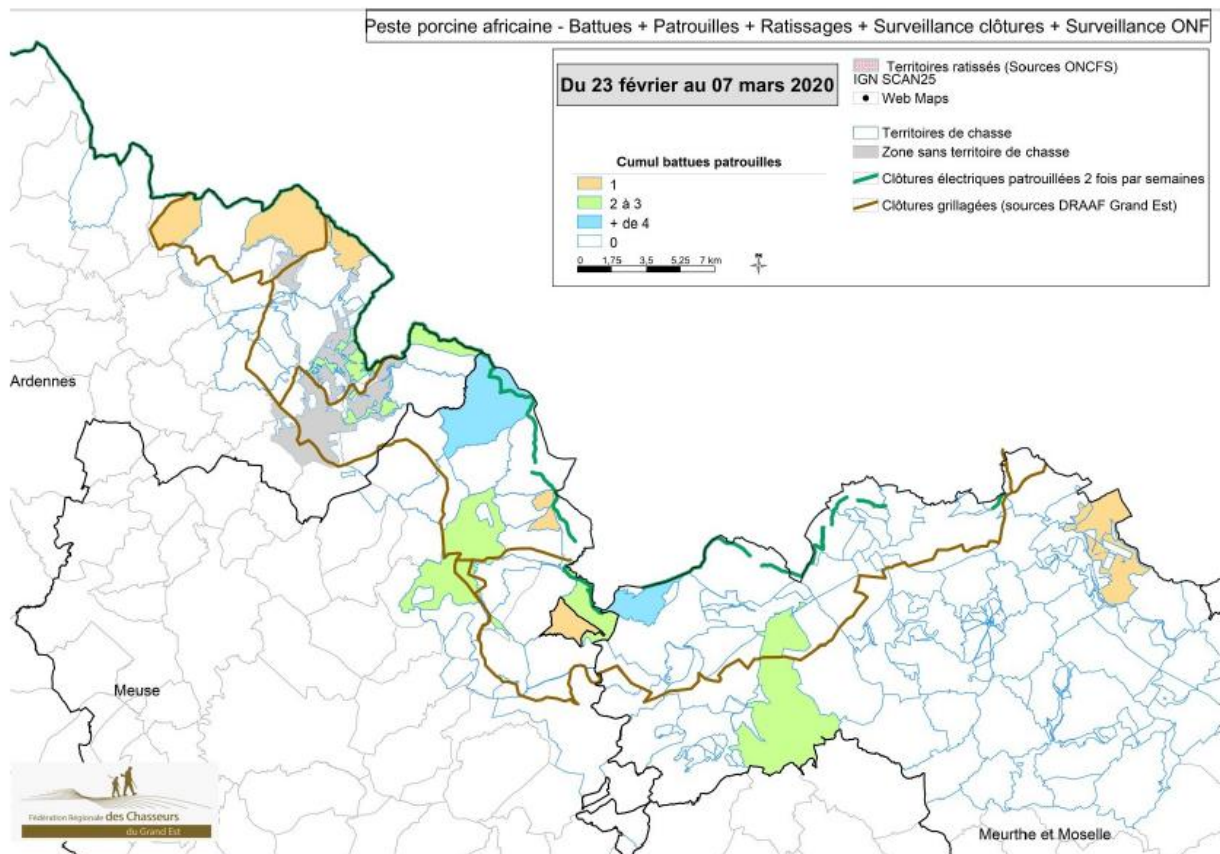
Au 13/05/2020, deux cadavres ont été détectés par ce moyen un en zone blanche la semaine 9 dans le département 55 et un en zone blanche la semaine 16 dans le département 54.

SUSPENSION DES PROSPECTIONS CANINES ET DES PATROUILLES DE CHASSEURS VOLONTAIRES DURANT LA PERIODE DE RESTRICTION DES DEPLACEMENTS (COVID19)

Synthèse des zones ratissées* et prospection canine depuis la semaine 32 (avec les buffers évolutifs de 5 et 7 km autour des cas belges)



*pas de ratissage organisé car les derniers cas de PPA sont à plus de 5km de la ZB



Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu «© <https://www.plateforme-esa.fr/> »